

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-32

DATE DE CONVOCATION
30//06/2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 04 juillet 2019 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
05//07/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

Etaient présents :

NOMBRE DE CONSEILLERS

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr, Michel QUANDALLE, , Mr Alain FIX, , Mr Bernard MOUSSAY , Jean Pierre FLOUR, Me Valérie DRANSART , Mme Béatrice BOULY, Mme AUGÉ Michèle, Mr Guy PETIT, Michel CLABAUT

Présents [12]
Votants [18]
Exprimés [18]

Excusé(e)s :

Mme Sophie MEURDESOFIF donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Mr Jean DIDIER donne pouvoir à
Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Alain FIX
Marie-Françoise LECAILLE, donne pouvoir à Dominique NAVET
David NOEL donne pouvoir à Béatrice BOULY
Michèle CAFFIER donne pouvoir à Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE



Absent :

Mr Bernard GRARE

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet :SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire présente les différents courriers reçus du Conseil Départemental accordant un financement pour les projets communaux présentés à

Monsieur le Président et d'en accepter l'encaissement dans la caisse de Madame la Trésorière d'Outreau.

Construction du City Stade	12 208.00 €	
Aide à la Voirie – 40%	15 000.00 €	FARDA
Sécurisation école – 25%	13 632.00 €	FARDA
Aide à la Lecture publique	2 256.00 €	

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 18 voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention approuve l'encaissement des subventions octroyées par le Conseil Départemental

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 04 Juillet 2019

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

23 JUL. 2019

